



## Divorce apres 26 ans de vie dont 10 ans de mariage

Par **Janny Roussillon**, le **02/01/2017** à **09:40**

Bonjour

mon mari souhaite divorcer au bout de 26 ans de vie commune dont 10 ans de mariage .

Celui ci a 1 maîtresse

Quels sont mes droits?;

Mon mari touche 2400 euro et moi seulement le smic .

Aurais je droit a 1 pension et comment la calculer?.

Merci par avance de votre réponse car je suis un peu perdue.

Mme roussillon

Par **youris**, le **02/01/2017** à **09:46**

bonjour,

vous pourrez effectivement demander une prestation compensatoire.

c'est le juge qui fixe le montant de la prestations compensatoire.

vous pouvez consulter ce lien:

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1760>

salutations

Par **Visiteur**, le **02/01/2017** à **09:49**

Bonjour,

qu'il ait une maitresse n'apporte rien. Le divorce pour faute n'existe que dans les livres maintenant. Pour ce qui est de la PA, si vous avez un ou des enfants, effectivement, si vous en avez la garde, vous devriez y avoir droit. Par contre si aucun enfant à charge, votre mari est censé vous en devoir une le temps du divorce. En principe, à vérifier. Mais une fois le divorce prononcé, chacun de son côté sans rien sauf peut être une prestation compensatoire ? Après, soit vous arrivez à divorcer en accord tous les deux et vous pouvez le faire sans avocat depuis hier matin. Soit, c'est la guerre et là... chacun pour soi !